

Le P'tit Vaulien



N° 8 – décembre 2015



...

Billet du syndic

En vue des prochaines élections communales, j'encourage les personnes intéressées par un siège au Conseil communal ou à la Municipalité à se rendre au Greffe municipal afin de signer la liste de candidatures.

Mme Madeleine Guyon, MM. Claude Languetin, Guy Reymond et Claude Goy sont candidats pour un nouveau mandat. Je profite de ce billet pour remercier M. François Moffrand, qui quittera ses fonctions municipales au 30 juin 2016, pour toutes ces années consacrées à la collectivité. La Municipalité vous souhaite un Joyeux Noël et une Excellente Année 2016 remplie de bonheur, santé et satisfaction.

Claude Languetin

Carnet rose

La Municipalité félicite les heureux parents et souhaite la bienvenue à

Maé Guignard	né le 12.06.2015
Logan Glauser	né le 28.08.2015
Soan Martignier	né le 08.11.2015
Mathys et Jorik Loup	nés le 22.11.2015

Sapins de Noël

Nous vous informons que la distribution des arbres de Noël aura lieu exclusivement le

Samedi 19 décembre 2015
de 10h00 à 11h30 à la Cantine

Horaires de fin d'année

- La déchetterie sera ouverte le samedi 26 décembre 2015 mais **fermée les jeudis 24 et 31 décembre 2015 ainsi que le samedi 2 janvier 2016.**
- Le ramassage des ordures ménagères se fera les mercredis 23 et 30 décembre 2015 aux horaires habituels.
- Les bureaux de l'Administration communale seront fermés du 24 décembre 2015 au 3 janvier 2016.

Calendrier de l'Avent et vin chaud

La Municipalité invite la population à venir partager un verre de vin chaud

le Mercredi 23 décembre 2015 de 18h30 à 19h30
sur la Place de l'Hôtel-de-Ville.

En effet, la Commune participe cette année au Calendrier de l'Avent organisé par le jardin d'enfants « Imagine » et nous illuminerons la fenêtre 23 ce soir-là.

Nous vous incitons à faire le tour du village pour admirer les fenêtres des petits et grands avant de nous rejoindre devant l'Administration communale pour un sympathique moment de partage.

Calendrier de l'Avent 2015

- | | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1 Anaïs Roch | 13 Tara et Léna Meyer |
| 2 Famille Schaffter | 14 Adrien et Morgane Dufresne |
| 3 Jenny et Léo Maire | 15 Méline Bally |
| 4 Collège Classe 5P | 16 Kayla et Maé Guignard |
| 5 Zoé et Julia Tharin | 17 Collège Classe 3P |
| 6 Enola et Xavier Moriceau | 18 Famille Salzmann |
| 7 Jardin d'enfants « Imagine » | 19 Collège Classe 7P |
| 8 Famille Paccaud/Rosset | 20 Collège Classe 8P |
| 9 Maxime Reymond | 21 Famille « Momo » |
| 10 Famille Fahrni | 22 Collège Classe 6P |
| 11 Lalie et Mila Magnenat | 23 Administration communale |
| 12 Manon Lorenzini | 24 Eglise-Culte de l'enfance |



A l'entreprise BMEF SA qui a fêté ses 25 ans d'existence et que nous remercions pour la magnifique journée organisée pour la population le 29 août dernier.



Aux propriétaires d'immeubles qui entreprennent des travaux sans autorisations. Malheureusement cela entraîne bien souvent des conflits de voisinage.

Assainissement général et réfection de la chaussée

L'assainissement général de nos canalisations et du réseau d'eau potable, comprenant également la réfection de la chaussée et des trottoirs, débutés le 3 juin 2015, sera prochainement interrompu pour la pause hivernale.

A Noël, deux étapes sur les trois que comprend ce projet, seront terminées, hormis le tapis bitumineux de finition de la chaussée qui sera réalisé en une fois, vers la fin de l'été 2016.

La première étape, allant de l'Hôtel des Trois-Cœurs jusqu'au canal du Roche qui franchit la chaussée à la hauteur de la Sartelle, est terminée. Ce tronçon était le plus complexe puisqu'il comprenait le centre névralgique du village, soit le carrefour entre la Grand-Rue et la Rue du Collège..



La fontaine ronde et le nouveau revêtement en pavés



La Grand-Rue en enrobé bitumineux en attendant le tapis de finition

Afin de garantir une meilleure sécurité des piétons, la chaussée a été rétrécie à environ 5.80 - 6.00 m. afin de donner aux trottoirs, dans la mesure du possible, la largeur réglementaire de 1.50 m., au moins d'un côté. Des bordures basses ont été posées par endroits, afin de favoriser les «arrêts minutes», mais bien évidemment pas le parcage longue durée!!

La deuxième étape est en cours et arrivera à son terme à Noël, si le temps le permet. Elle comprend, en plus de la Grand-Rue depuis la Sartelle jusqu'au bâtiment de M. Bachelard, les raccordements des conduites d'eau claire et d'eau usée à l'arrière des bâtiments sur la parcelle communale n° 91 et la place de la Cantine.



La Grand-Rue en travaux avec quelques «nœuds» assez compliqués



Les travaux de la parcelle 91 avec notamment le raccordement au canal du Roche



La troisième étape, soit le haut du village, le raccordement du quartier du collège, le remplacement de la conduite d'eau potable du réservoir et la réfection du revêtement de la place de la cantine se poursuivra dès le retour des beaux jours.

VOEnergies a entrepris en parallèle le remplacement de ses infrastructures électriques, multimédias et gaz. La Municipalité tient à relever l'engagement de cette entreprise dans l'entretien, le renouvellement et le développement de ces installations indispensables à notre commune.

Ces travaux très conséquents ont généré d'importants désagréments malgré tous les efforts déployés par les entreprises. La Municipalité remercie également toute la population pour sa compréhension et l'excellent accueil réservé aux ouvriers et cadres des entreprises AGV Toni SA, Etienne Gaillard et VoEnergies SA, lors des travaux «communaux» et «privés».

Personnel communal

MM. Samuel Raymondaz – responsable de la déchetterie, Antonio De Icco – responsable de la step et Philippe Guignard – garde-forestier ont tous trois souhaité mettre fin à leur activité au sein de notre Commune.

Par ces quelques lignes, nous tenons à leur exprimer notre reconnaissance pour toutes ces années de bons et loyaux services pour la collectivité et leur souhaitons une belle et longue retraite.

Nous souhaitons la bienvenue au sein de la Commune à Mme Solange Roch qui est la nouvelle concierge de l'église depuis le 1er septembre dernier, à M. David Grobéty qui est le nouveau garde-forestier depuis le 1er octobre 2015 ainsi qu'à M. Yvan Salzmann qui sera le nouveau responsable de la step dès le 1er janvier 2016.

Déneigement

La Municipalité rappelle à la population, les dispositions relatives à l'enlèvement de la neige dans la localité et ses alentours.

1. Il est interdit de déposer sur la voie publique la neige provenant des cours, jardins et autres espaces privés.
2. Les conducteurs de voitures automobiles ne laisseront pas leur véhicule sur des places de parc ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné. Possibilité de se garer sur les places de la Maison de Commune, de la Cantine et de l'Ancienne Scierie.
3. La Municipalité décline toute responsabilité pour des dégâts qui pourraient être occasionnés à des véhicules par des engins de déneigement et de sablage ou par des amas de neige provoqués par le passage du chasse-neige.

Cartes des dangers naturels

La Municipalité informe que les cartes de dangers naturels concernant le territoire communal sont publiques. Les cartes de dangers naturels identifient les dangers pouvant menacer les personnes et les biens matériels et déterminent le degré de danger. Les degrés de danger tiennent compte à la fois de la probabilité de survenance du danger et de son intensité.

Les cartes de dangers naturels couvrent l'essentiel des zones à bâtir et les principales infrastructures pour toutes les communes vaudoises. Les autorités et les propriétaires sont ainsi informés des dangers naturels auxquels une parcelle ou un bâtiment peut être exposé. Les cartes précisent une situation de danger existante. Les dangers naturels suivants sont pris en compte dans ces documents :

- inondations par les crues
- laves torrentielles et coulées de boue
- glissements de terrain permanents et spontanés et coulées de terre
- chutes de pierres et de blocs, éboulements de roche, écroulements
- affaissements et effondrements
- avalanches

Les cartes de dangers naturels sont des produits scientifiques et leurs publications ne font pas l'objet de mises à l'enquête publique. En ce sens elles ne peuvent pas être sujettes à opposition ou recours.

Les documents concernés peuvent être consultés au Greffe municipal aux heures d'ouverture.

Elections communales 2016

En fin d'hiver 2016, le corps électoral sera convoqué afin de renouveler nos autorités communales pour la législature 2016-2021. La Municipalité a jugé nécessaire de préciser le programme de ces élections.

D'autre part, elle encourage les citoyen(ne)s intéressé(e)s et désireux(ses) de s'investir pour la communauté de se porter candidats soit au Conseil communal, soit à la Municipalité. Pour cela, il y a lieu de se présenter au Greffe municipal afin d'apposer sa signature sur la liste d'entente communale ou sur une liste distincte.

Dimanche 28 février 2016: - élection du Conseil communal (1er tour)
- élection de la Municipalité (1er tour)

(dépôt des listes de candidatures du 4 au 11 janvier 2016 à 12h00 au plus tard, au Greffe municipal)

Dimanche 20 mars 2016: - élection du Conseil communal (2ème tour)
- élection de la Municipalité (2ème tour)

(dépôt des listes de candidatures le mardi 1er mars 2016 à 12h00 au plus tard, au Greffe municipal)

Dimanche 17 avril 2016: - élection du Syndic (1er tour)

(dépôt des listes de candidatures le mardi 29 mars 2016 à 12h00 au plus tard, au Greffe municipal)

Dimanche 8 mai 2016: - élection du Syndic (2ème tour)

(dépôt des listes de candidatures le mardi 19 avril 2016 à 12h00 au plus tard, au Greffe municipal)

Le bureau de vote, pour l'ensemble de ces élections, sera ouvert aux heures habituelles, soit: **le dimanche de 09h00 à 10h00**

Pour le surplus, vous pouvez vous référer à l'arrêté du Conseil d'Etat du 7 octobre 2015, ainsi qu'aux avis de la Municipalité qui seront successivement affichés au pilier public.

Union des sociétés locales - Calendrier des manifestations Printemps 2016

Janvier

- 1 et 2 Nouvel-an
- 9 Petit Nouvel-An
- 16 Concours de tambours à St-Georges
- 16-17 Sortie en famille du Ski-Club à la Dent
- 30 Derby de l'Orbe à la Dent Org. Ski-Club Vallorbe

Février **du 22 février au 26 février Relâches - Cours de ski à la Dent**

- 5 Assemblée générale du Football
- 6 Super G populaire à la Dent
- 7 Slalom géant populaire à la Dent
- 13 Assemblée générale de la Gym Dames
- 17 Assemblée générale du Footing
- 28 Elections communales - 1er tour

Mars

- 3 Reprise entraînements Footing
- 5 Soirée du Football
- 12-13 Course du Ski-Club
- 20 Reprise championnat Football
- 20 Elections communales - 2ème tour
- 27 Vinaigrette de la Jeunesse

Avril **du 25 mars au 10 avril Vacances de Pâques**

- 7 Footing entraînement à Lausanne
- 8 Assemblée général de la Jeunesse
- 9 Soirée de la Sté de Musique
- 15 Match aux cartes de la Gym Dames
- 17 Election du Syndic- 1er tour
- 23-24 20 km et 4km de Lausannne
- 29-30 Soirées du Chœur Mixte
- 30 Montée du Nozon

Mai

- 11 Assemblée des Sociétés Locales
- 15 Rallye des Jeunesses à Vuarrens
- 15 Rallye pédestre du Ski-Club
- 27-29 Giron de Chant du Pied du Jura à Vaulion

Juin

- 4 Journée des Communes vaudoises à Lonay
- 5 Dernier match du Championnat Football avec broche
- 11 Marché Villageois
- 17 Assermentarion des nouvelles autorités communales
- 18-19 Course de la Sté de Tir
- 24 Cagnotte du Morez
- 25 Sortie du Conseil communal
- 29 11ème Course populaire des Grottes
- 30 Dernier entraînement du Footing
- 30 Pique-nique de la Gym Dames

Dates à retenir

- 1er juillet Pique-nique du Footing
- 29 juin-3 juillet Giron de la Broye à Henniez
- 8 octobre Marché aux Puces de la Gym Dames